

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

**PROJET DE RELOCALISATION DE L'ANTENNE DE TANGER DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU MAROC (IFM)
DANS LES LOCAUX DU CONSULAT GENERAL DE FRANCE (CGF) A TANGER**

1. Maître d'ouvrage :

Institut Français du Maroc

Adresse : 2, rue Al Yanboua, Rabat, Maroc

Téléphone : 00-212-(0)-537-21-08-00

Représenté par : Madame la Directrice Générale de l'Institut Français du Maroc

2. Objet de l'appel :

Mission de maîtrise d'œuvre complète pour le projet de relocalisation de l'antenne de Tanger de l'Institut Français du Maroc dans les locaux de l'actuel Consulat Général de France à Tanger.

3. Description succincte de l'opération et de la mission :

Sur le campus consulaire, qui s'étend sur une surface de 14827 m², sont présents 3 bâtiments, le Consulat Général de France à Tanger, la résidence du consul général, et une maison individuelle.

La présente opération concerne uniquement le bâtiment du Consulat Générale, dont la surface utile brute est de 949 m², et la parcelle boisée qui l'entoure.

A/ Description de l'opération :

L'objectif de l'opération est de donner une nouvelle centralité dans la ville à l'IFM en installant les fonctions administratives et culturelles dans un bâtiment historique et prestigieux, de créer un point d'information Campus France mieux dimensionné aux besoins des étudiants de la région, et d'accueillir le public en lui donnant notamment accès au parc. Par la même occasion, la Galerie Delacroix, une annexe de l'IFM et adjacente au site du consulat, sera directement reliée au Campus.

Le programme intègre des contraintes patrimoniales, architecturales, urbanistiques, paysagères, d'accessibilité et durabilité. Dans le détail, les travaux envisagés dans l'opération comprennent :

- le maintien des espaces de représentation (bureau du Consul, Grand Hall) et le réaménagement de bureaux administratifs à l'étage ;
- le réaménagement du rez-de chaussée du bâtiment pour y installer les bureaux accessibles aux publics ;
- la création d'espaces communs aux personnels de l'Institut et du Consulat (espace de convivialité, la salle de réunion) ;
- la rénovation architecturale et technique intégrale du bâtiment, tout corps d'état, afin d'adapter le bâtiment à ses nouvelles fonctions et aux normes en vigueur ;
- le traitement des espaces paysagers du parc. La composante paysagère est un élément essentiel du projet. Elle devra être intégrée aux études de l'équipe de maîtrise d'œuvre dès le début de la réflexion.

La durée prévisionnelle de la phase études est d'environ 5 mois. La durée prévisionnelle de la phase travaux est d'environ 8 mois.

B/ Eléments de mission confiés au candidat retenu :

Phase études :

- Etudes de conception : Avant-Projet Sommaire (APS), Avant-Projet Détaillé (APD), Projet (PRO) ;
- Etablissement du dossier de consultation des entreprises (DCE)
- Assistance pour les procédures administratives, notamment pour l'obtention du permis de construire le cas échéant.

Phase chantier :

- Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT) ;
- Direction et suivi des travaux (DET) ;
- Visa des études d'exécution (VISA) ;
- Assistance aux opérations de réception (AOR) et suivi pendant l'année de parfait achèvement (GPA).

Missions complémentaires :

- Mission complémentaire de coordination des systèmes de sécurité incendie (CSSI) ;
- Mission complémentaire de choix de mobilier.

L'ensemble de ces éléments de mission feront l'objet d'un marché unique avec des tranches et des phases.

Durée estimée de la mission : 15 mois à compter de la notification du marché (hors délai de GPA).

Date prévisionnelle de début de la mission : décembre 2022.

4. Mode de sélection du groupement de maîtrise d'œuvre

Consultation, de type restreint, en 2 phases :

1^{ère} phase d'Analyse des Candidatures (phase de pré-sélection objet du présent avis) : Choix des candidats sur la base d'un dossier.

Le nombre de candidats invités à remettre une offre est limité à 5 (cinq).

2^{ème} phase d'Analyse des Propositions : Les candidats sélectionnés seront invités à remettre une offre technique et financière. Le dossier de consultation des concepteurs (DCC) sera remis gratuitement aux seuls candidats retenus.

5. Informations relatives à la profession du candidat attributaire de la prestation :

Les équipes souhaitant participer à la consultation présenteront leur candidature sous la forme d'un groupement. Celui-ci sera **conjoint et l'architecte en sera le mandataire solidaire**.

L'équipe candidate devra présenter des capacités professionnelles et techniques adaptées à la nature de l'opération et comporter obligatoirement les profils suivants :

- **un architecte ou groupement d'architectes**, disposant de compétences et de références en matière de travaux de construction et réaménagement, avec obligatoirement au moins un architecte inscrit à l'ordre des architectes au Maroc, les références d'opérations patrimoniales seront tout particulièrement appréciées ;
- **un bureau d'études ou groupement de bureaux d'études tous corps d'état**, maîtrisant les réglementations françaises et marocaines ;
- **un architecte-paysagiste ou ingénieur-paysagiste ou groupement de paysagistes** (architectes et/ou ingénieurs paysagistes), dotés au moins d'un master reconnu leur attribuant un de ces titres ;

Les architectes mandataires ne peuvent présenter leur candidature qu'au sein d'une (1) seule équipe.

Si le candidat prévoit de sous-traiter une partie des prestations, celle-ci doit être clairement identifiée dans la candidature.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que l'ensemble des documents fournis (références, attestations, etc... dossier intégralement traduit).

L'équipe candidate devra présenter des références en matière de conception et de direction de l'exécution de travaux de réaménagement, en matière de projets de complexité ou d'importance similaires, dans un ou plusieurs des domaines de rénovation suivants :

- Immeubles de bureaux administratifs ;
- Bâtiments sécurisés avec accueil du public ;
- Bâtiments et jardins durables ;
- Parcs et aménagements paysagers publics ;
- Bâtiments à vocation culturelle.

6. Composition du dossier de candidature :

Aucun document n'est à retirer auprès de l'Institut Français du Maroc pour cette phase d'appel à candidatures.

Documents à produire par les candidats (sur formulaire au choix du candidat) :

Un dossier administratif :

- Une lettre de candidature et de motivation identifiant les membres du groupement, avec date et signature du mandataire du groupement habilité à signer la lettre de candidature, précédées des noms, qualités et pouvoirs des autres membres du groupement (**1 A4 recto verso au maximum**);
- Un document relatif au pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ;
- Un document attestant de l'existence juridique de chacun des membres du groupement, avec date et signature, précédées des noms, qualités et pouvoirs des signataires ;
- Les attestations sur l'honneur précisant que chacun des membres du groupement est autorisé à participer à la consultation et qu'il ne fait l'objet d'aucune condamnation. Si l'un des membres est en redressement judiciaire joindre une copie du ou des jugements prononcés ;
- Une attestation sur l'honneur dûment datée et signée, attestant que chacun des membres du groupement a satisfait aux obligations fiscales et sociales lui incombant au 31/12/2021.

Un dossier technique et financier :

- L'organigramme de l'équipe candidate ;
- Pour chaque membre du groupement :
 - ➔ Une présentation de ses compétences ;
 - ➔ Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des 3 derniers exercices, le capital social, dûment signée par la personne ayant le pouvoir d'engager le candidat ;
 - ➔ Ses moyens humains et matériels
 - ➔ Les CV des principaux responsables et intervenants du projet, précisant notamment les formations (diplômes et attestations de formation joints obligatoirement) ;
 - ➔ Pour les architectes l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes et au registre de la profession exercée ;
 - ➔ Pour les BET, l'attestation d'inscription au registre de la profession exercée, ainsi que les certificats officiels de qualification obtenus ;
 - ➔ Les attestations d'assurance en vigueur ;
 - ➔ **Un dossier de références datant de moins de cinq ans dans le domaine relatif à l'opération.** Les références devront faire apparaître le montant, la date, le lieu d'exécution, le maître d'ouvrage avec ses coordonnées vérifiables (nom, mail, n° de téléphone) et seront accompagnées d'une attestation de bonne exécution ou à défaut d'une déclaration sur l'honneur de bonne exécution des travaux (1 tableau synthétique de références + 1A4 recto/verso au maximum par référence).

7. Sélection des candidatures :

Les maximum 5 groupements candidats retenus dans l'étape de présélection, sur la base des documents fournis, seront invités à présenter une offre sur la base d'un dossier de consultation.

Langue utilisée dans la candidature et l'offre : Français

Les dossiers de candidature seront analysés par le maître d'ouvrage à la Direction Générale de l'Institut Français du Maroc.

8. Mode d'envoi des dossiers de candidature : Par voie électronique seulement

Les dossiers ne dépassant pas 25 MB devront être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : operations-immobilieres@ifmaroc.com

Les dossiers dépassant 25 MB devront être transmis via un lien de partage (OneDrive ou Google Drive) dont le droit d'accès devra être débloqué pour l'adresse operations-immobilieres@ifmaroc.com . Ce lien devra être envoyé par courrier électronique à la même adresse.

Dans les deux cas, le courrier électronique devra avoir pour objet : **Candidature MOE IF-CGF Tanger**

Les dossiers transmis via des liens de partage non sécurisés et dont la validité est réduite dans le temps, de type WeTransfer ou autre, ne seront pas pris en considération.

Les renseignements d'ordre administratif ou technique pourront être obtenus par courrier électronique à l'adresse suivante : operations-immobilieres@ifmaroc.com

9. Date limite de réception des dossiers de candidatures : 28 septembre 2022